



CENTRE DES MÉTIERS DE L'AVIATION | ABIDJAN
camas • egis

FORMATION RÉFÉRANT A LA PRÉVENTION DU PÉRIL ANIMALIER

PRE-REQUIS

- > Expérience en tant qu'agent en charge du péril animalier sur un aéroport (au minimum environ une année d'expérience est requise)
- > Disposer d'un PC portable avec suite MS Office (Pouvoir utiliser Powerpoint et éventuellement Excel)
- > Niveau linguistique suffisant (supports et cours donnés en français)
- > Effectuer l'auto-évaluation sur le site de BTEE SA, minimum 10 jours avant le début de la formation (sous : <http://www.bteesa.com/aeroportuaire/auto-evaluation-gratuite-du-risque-animalier>)
- > Disposer des données aéroportuaires suivantes de son propre aéroport
 - » Recueil de procédures aéroportuaires relatives au SPPA ;
 - » Manuel d'aéroport, chapitre(s) relatif(s) au SPPA ;
 - » Statistiques et autres données pertinentes à l'analyse du risque animalier ;
 - » Organigramme de service relatif au SPPA ;
 - » Espèces d'oiseaux (et de faune) présentes sur son aéroport.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- > Connaître et appliquer la législation internationale en vigueur : Appliquer les législations OACI & AESA
- > Utiliser les outils statistiques et d'analyses :
 - » Établir des statistiques fiables sur les animaux observés, les incidents, les accidents et l'efficacité des moyens d'effarouchement utilisés
 - » Diffuser les statistiques au niveau international grâce au réseau IBIS de l'OACI
 - » Utiliser la méthodologie d'analyse du niveau indicatif du risque animalier MANIRA-Airport®
 - » Utiliser la méthodologie d'analyse du niveau d'incidence sur le risque animalier de l'aéroport dans un
 - » rayon de 13 kilomètres MAINRA-Airport®
- > Mettre en place un concept de gestion de la faune pour les aéroports certifiés OACI : Pour son propre aéroport et sur la base des enseignements, le participant pourra construire les bases de son concept de gestion de la faune, notamment :
 - » De mettre en place des diagnostics environnementaux et faunistiques
 - » De mettre en place des mesures passives adaptées de prévention
 - » De mettre en place des mesures actives adaptées de prévention
 - » De traiter les données statistiques
 - » D'analyser le risque animalier
 - » D'établir des processus et procédures en lien avec le manuel d'aéroport.

PROGRAMME DE FORMATION

- > Législation et responsabilités
- > Concept environnemental de l'aéroport
- > Présentation et application de la méthodologie du concept de gestion de la faune
- > Statistiques et analyses de données
- > Analyse du niveau indicatif du risque animalier d'une plateforme selon la méthodologie MANIRA-Airport®
- > Analyse du niveau d'incidence sur le risque animalier de l'aéroport dans un rayon de 13 kilomètres MAINRA-Airport®
- > Ateliers pratiques : Concept de gestion de la faune
- > Tests de validation des acquis

DUREE
28H

PUBLIC CONCERNE

Personnel aéroportuaire en charge de la prévention du péril animalier ou en lien avec ce domaine, tel que responsable SGS, Safety Officer, etc...

MOYENS PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques, réflexions, exercices, entraînement sur un cas pratique.
- Mise en situation sur le terrain
- Films didactiques
- Échange d'expériences

www.cmaciv.com
information@cmaciv.com
+225 87 11 74 69

En partenariat avec



© P.GUIONIE

